



DECLARATION DE CONFORMITE

La société L2G – située au 17, avenue du 24 Août 1944 – 69960 Corbas, représentée par son Directeur des achats Monsieur Jean-Guy HUCHET, certifie que :

1. L'ensemble des produits réf AR-TC22AL, AR-TC82AL, RAV-TC22AL, RAV-TC82AL, TC32M, TC98M, SR-TC22AL, SR-TC82AL – à savoir :
 - a) HACHOIR REFRIGERE STATIQUE, année de construction 2016/2017
 - b) HACHOIR TRADITIONNEL, année de construction 2016/2017

Ont été évalués et sont conformes aux exigences des dispositions suivantes :

- Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE
- Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique
- Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE

Les produits après la signature de cette déclaration de conformité, satisferont à la même réglementation.
Pour M. Dominique de Charry, représentant légal, et par délégation,

Fait à Corbas, le 11 avril 2019

L2G
17, avenue du 24 août 1944
69960 CORBAS - FRANCE
Tél. +33 (0)4 72 23 23 98
Fax +33 (0)4 72 23 23 99
S.A.S. au capital de 55 720 €
448 886 648 RCS Lyon

Cordialement,
Jean-Guy HUCHET
Directeur des achats